

de la Ville de *Smirne*. Delà on présume que la Porte se verra à la fin obligée d'en venir à quelque composition avec ce nouvel ennemi.

Le 25. Mr. André Etizzo, nouveau Baile de la République auprès du Grand Seigneur, mit à la voile à bord du Vaisseau de guerre le *St. Laurent Giustiniani* qui doit le transporter à Constantinople, & en ramener Mr. Simon Contarini qu'il remplace. Mr. Jean Manolele qui va à *Ste. Maure* en qualité de Provéditeur extraordinaire, s'est embarqué sur le même Vaisseau.

VII. *Naples*. La Cour qui depuis le rétablissement de la Reine s'est renduë à *Portici*, y a reçu de Rome le plan de l'accommodement projeté concernant les Immunités Ecclésiastiques, & ce Plan ayant été approuvé, il est hors de doute que les difficultés survenuës entre les deux Cours à ce sujet, ne soient enfin bientôt terminées. On n'a d'ailleurs que peu ou point de nouvelles à rapporter de ce Royaume après les suivantes.

Il y a une Capitulation faite avec les Cantons Suisses Catholiques pour lever chez eux un nouveau Regiment, qui dès qu'il sera complet se rendra à Naples; dont la Garnison ne sera presque composée que de Suisses. Mais à cet effet, & pour que le Roi en ait toujours à son service un bon nombre, il faudra ne point s'éloigner de l'étiquette de leur Pays, prévenir leurs plaintes, & prendre garde sur-tout, lors des revûes, de ne les point faire faire par d'autres que leurs Inspecteurs particuliers; car le Regiment des Gardes de cette Nation ayant eu ordre de passer en revûë devant les Inspecteurs ordinaires de l'Infanterie, les principaux Officiers de ce Regiment se rendirent d'abord à *Portici*, & représenterent au Marquis de Montalegre, Secrétaire d'Etat, qu'une telle revûë étant contrainte à